

Réunion du 15 Avril 2024

L'an **deux mil vingt-quatre**, le **lundi 15 avril**, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de **GOULLES**, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Docteur Hervé ROUANNE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 09 avril 2024

Présents : MM. ROUANNE Hervé, BITARELLE Jean-Claude, VEYSSIÈRE Alain, ESTRADE Jeanine, JAMMET Nicolas, BROUSSE Michel, TEULIERE Jérôme, REVEILLER Michel, CHIEZE Adrien

Absents : M. COUSQUE Cyril, M.CHAMBON Mathieu

Madame ESTRADE Jeanine a été élue secrétaire.

2024-18 – Taux d'imposition 2024

Membres	11	Présents	09	Procurations	0	Votants	09	Abstentions	0	Exprimés	09	Pour	09	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire invite le Conseil à examiner la notification de la fiscalité directe locale pour 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **Vote les taux d'imposition** tels qu'ils figurent dans le tableau suivant :

Désignation de la Taxe	Taux 2023	Taux 2024	Variation du taux	Base d'imposition notifiée	Produit attendu
Taxe foncière bâtie	37.49	38.24	+2 %	427 600	163 514
Taxe foncière non bâties	60.67	61.88	+2 %	46 400	28 712
Taxe d'habitation	7.50	7.65	+2 %	107 500	8 224
Total					200 450

2024-19 – Aides Sociales 2024

Membres	11	Présents	09	Procurations	0	Votants	09	Abstentions	0	Exprimés	09	Pour	09	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de GOULLES,

1°) décide d'attribuer les dons et secours suivants pour l'année 2024 :

- **100.00 €** pour chaque naissance ou adoption domiciliée dans la Commune,

2°) dans un souci de soutien associatif, souhaite organiser à destination des personnes âgées une soirée festive (crêpes ou repas ou animation diverse) et prévoit une somme de 500.00 € à l'article 623.

2024-20 – Affectation du résultat d'exploitation 2023 « Budget Eau »

Membres	11	Présents	09	Procurations	0	Votants	09	Abstentions	0	Exprimés	09	Pour	09	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE	
Résultat de fonctionnement reporté (report à nouveau)	64 252.74 €
Résultat d'investissement reporté (report à nouveau)	165 100.27 €
SOLDE D'EXECUTION DE SECTION D'INVESTISSEMENT au 31/12/23	

Soldes d'exécution de l'exercice	-30 432.99 €
Résultat antérieurs	165 100.27 €
Solde d'exécution cumulé	134 667.28 €
RESTES A REALISER AU 31/12/2023	
Dépenses d'investissement	9 000€
Recettes d'investissement	0,00 €
Solde ...	- 9 000 €
BESOIN DE FINANCEMENT DE SECTION D'INVESTISSEMENT au 31/12/23	
Rappel du solde d'exécution cumulé	134 667.28 €
Rappel du solde des restes à réaliser	-9 000 €
Excédent de financement total ...	125 667.28 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	18 447.05 €
Résultat antérieur	64 252.74 €
Total à affecter	82 699.79 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 du Budget primitif de l'exercice en cours)	0.00 €
Affectation complémentaire «en réserves» (crédit du compte 1068 du Budget primitif de l'exercice en cours)	0,00 €
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au Budget primitif de l'exercice en cours : ligne 002 (report à nouveau créditeur)	82 699.79 €
Total	82 699.79 €

2024-21 – Vote du Budget « EAU 2024 »

Membres	11	Présents	09	Procurations	0	Votants	09	Abstentions	0	Exprimés	09	Pour	09	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à examiner le projet de Budget du Service de l'Eau établi selon la nomenclature M 49, lequel peut se résumer ainsi :

- Dépenses et Recettes d'Investissement169 100.11 €
- Dépenses et Recettes d'Exploitation126 082.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Décide d'adopter le budget 2024 du Service de l'Eau qu'il lui a été présenté et figure
 - sur les documents budgétaires, après avoir procédé à l'examen pour chaque section.
- Sur les documents budgétaires figurent les signatures

2024-22 – Vote du budget « Assainissement 2024 »

Membres	11	Présents	09	Procurations	0	Votants	09	Abstentions	0	Exprimés	09	Pour	09	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à examiner le projet de Budget du Service de l'Assainissement établi selon la nomenclature M 49, lequel peut se résumer ainsi :

- Dépenses et Recettes d'Investissement32 784 €
- Dépenses et Recettes d'Exploitation23 808 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Décide d'adopter le budget 2024 du Service de l'Assainissement qu'il lui a été présenté et figure sur les documents budgétaires, après avoir procédé à l'examen pour chaque section.
- Sur les documents budgétaires figurent les signatures

2024-23 – Vote du Budget Principal 2024

Membres	11	Présents	09	Procurations	0	Votants	09	Abstentions	0	Exprimés	09	Pour	09	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à examiner le projet de Budget Principal de la Commune établi selon la nomenclature M 57, lequel peut se résumer ainsi :

- Dépenses et Recettes d'Investissement714 827 €
- Dépenses et Recettes d'Exploitation1 226 989.52 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Décide d'adopter le budget principal 2024 qu'il lui a été présenté et figure sur les documents budgétaires, après avoir procédé à l'examen pour chaque section.

Sur les documents budgétaires figurent les signatures

2024-24 – Subventions 2024 aux Associations

Membres	11	Présents	09	Procurations	0	Votants	09	Abstentions	0	Exprimés	09	Pour	09	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire invite le Conseil à examiner les subventions aux Associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- **vote les subventions** suivantes aux associations :

. Goulles Animation : organisation de la Fête Votive	650.00 €
. Société de Pêche « la Gaule de la Maronne »	220.00 €
. Syndicat des Propriétaires Chasseurs et Non Chasseurs de Carbonnières	550.00 €
. USEP ZAPP de Mercoeur	554.00 €
. Association des Forêts de Xaintrie et du Pays d'Argentat	100.00 €
. Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de la Corrèze	35.00 €
. A F M Téléthon	150.00 €
. Association Touristique des Gorges de la Cère	570.00 €
. Association des Amis de la B D P de la Corrèze	70.00 €
. Association Familiale Rurale du canton de Mercoeur	100.00 €
. Association des Chevaux Lourds de la Xaintrie	50.00 €
. Association des Pupilles de l'Enseignement Public de la Corrèze	30.00 €
. Comice Agricole du canton de Mercoeur	388.00 €
. Croix Rouge Française	30.00 €
. Fédération des Associations Laïques de la Corrèze	30.00 €
. Restos du Cœur	50.00 €
. Société Protectrice des Animaux	500.00 €
. Association le Fil des Aidants	100.00 €
. Divers à préciser par délibération séparée	2 198.00 €

- **dit que les crédits correspondants sont prévus** au Budget communal.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Feuillet de clôture contenant les délibérations n° 2024-18 à 2024-23 établies sur 03 pages.